

Ville de Pavilly

Seine-Maritime

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ



**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022
DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE**

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune. Elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le compte administratif rapproche les prévisions de crédits inscrites au budget primitif, des réalisations effectives en dépenses et en recettes, et présente les résultats comptables de l'exercice. Il est soumis par le Maire, pour approbation, au conseil municipal, qui l'arrête définitivement par un vote, devant intervenir avant le 30 juin de l'année, qui suit la clôture de l'exercice budgétaire.

Le compte administratif 2022 a été voté le 12 avril 2023 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

I. L'EXÉCUTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

A) Généralités

Le compte administratif 2022 retrace l'exécution des dépenses et recettes de fonctionnement qui ont permis à la commune de Pavilly d'assurer le fonctionnement quotidien des services rendus à la population.

B) Les dépenses de fonctionnement réalisées

En 2022, les principales dépenses de fonctionnement réalisées se sont élevées à **7 394 137.59 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :



DÉPENSES	CRÉDITS PREVUS 2022	CRÉDITS RÉALISÉS 2022
Dépenses courantes (Chap 011)	2 084 204.64 €	1 900 725.14 €
Dépenses de personnel (Chap 012)	4 046 500.00 €	3 977 108.09 €
Atténuation de produits (Chap 014)	269 501.00 €	250 580.00€
Autres dépenses de gestion courante (Chap 65)	752 602.00€	731 981.50€
Dépenses financières (intérêts des prêts : chap 66)	84 960.36 €	84 148.52€
Dépenses exceptionnelles (Chap 67)	5 021.00 €	2 682.49 €
Autres dépenses (Chap 68)	1 000,00 €	0,00 €
Dépenses imprévues - 022	0,00 €	0.00 €
Total Dépenses Réelles	7 243 789.00 €	6 947 225.74 €
Opération d'ordre de transfert entre sections (Chap 042)	290 000,00 €	446 911.85 €
Virement à la section d'investissement (Chap 023)	0,00 €	0.00 €
TOTAL GENERAL	7 533 789.00€	7 394 137.59 €

Les dépenses de personnel du chapitre 012 représentent 57.25 % du total des dépenses réelles de fonctionnement réalisées et ont été exécutées à hauteur de 98.29% des prévisions.

Les charges courantes de fonctionnement des services communaux, du chapitre 011, quant à elles représentent 27.36%, du total de ces dépenses réelles réalisées, et ont été exécutées à hauteur de 91.20% des prévisions.

Les autres dépenses de gestion courante du chapitre 65, qui retracent les indemnités versées aux élus, la contribution de la commune au service départemental d'incendie et de secours, les subventions d'équilibre versées au budget annexe « Transport » et au budget du CCAS, ainsi que les subventions accordées aux associations, représentent 10.53% du total des dépenses réelles de fonctionnement réalisées, et ont été exécutées à hauteur de 97.26% des prévisions.

Les dépenses financières du chapitre 66 (paiement des intérêts de la dette communale) représentent 1.21% de ces mêmes dépenses réelles réalisées et ont été exécutées à hauteur de 99.04% des prévisions

C) Les recettes de fonctionnement réalisées

Pour notre commune, les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centres de loisirs, piscine...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

En 2022, les principales recettes de fonctionnement réalisées se sont élevées à ~~7 927 405,48 €~~ et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

RECETTES	CRÉDITS PREVUS 2022	CRÉDITS RÉALISÉS 2022
Recettes des services (Chap 70)	490 600,00 €	506 261,60 €
Atténuation de charges (Chap 013)	16 600,00 €	91 027,48 €
Impôts et taxes (Chap 73)	3 675 912,00 €	3 840 887,57 €
Dotations et participations (Chap 74)	3 244 305,00 €	3 195 450,72 €
Autres recettes de gestion courante (Chap 75)	89 435,00 €	84 901,00 €
Recettes financières (Chap 76)	0,00 €	612,43 €
Recettes exceptionnelles (Chap 77)	4 658,00 €	203 824,66 €
Total Recettes Réelles	7 521 510,00 €	7 922 965,46 €
Produits (écritures d'ordre entre sections : Chap 042)	12 279,00 €	4 440,02 €
Autres opérations d'ordre (Chap 043)	0,00 €	0,00 €
Excédent brut reporté (R 002)	0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL	7 533 789,00 €	7 927 405,48 €

Les trois principaux types de recettes pour notre commune sont les suivants :

- Les impôts locaux ou fiscalité directe locale

Le résultat de l'exercice budgétaire 2022, en matière de fiscalité directe locale est retracé dans le tableau ci-dessous :

2022						
TAXES	BASES	TAUX	PRODUIT	BASES	TAUX	PRODUIT
	PRÉVISIONNELLES		ATTENDU	RÉELLES		RÉEL
TFPB	5 237 000,00 €	54,08%	2 832 169,60 €	5 230 015,00 €	55,08%	2 880 692 €
TFPNB	84 500,00 €	64,40%	54 418 €	84 650,00 €	64,40%	54 515 €
CFE	807 300,00 €	16,28%	131 428 €	807 372,00 €	17,89%	144 439 €
TOTAL PRÉVU			3 018 016 €	TOTAL RÉEL		3 079 646 €

- Les principales dotations versées par l'Etat à la commune, dans le cadre de la décentralisation, sont les suivantes :

DOTATIONS DE L'ETAT	DOTATIONS 2022 PRÉVUES	DOTATIONS 2022 RECUES
Dotation Globale de Fonctionnement	1 402 240,00 €	1 402 240,00 €
Dotation de Solidarité Rurale	685 663,00 €	685 663,00 €
Dotation de Solidarité Urbaine	374 308,00 €	374 308,00 €
Dotation Nationale de Péréquation	229 144,00 €	229 144,00 €
TOTAL DES DOTATIONS DE L'ETAT	2 691 355,00 €	2 691 355,00 €

Depuis 6 années, la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat à la commune a beaucoup baissé, comme l'indiquent les chiffres ci-dessous :

Dotation Globale de Fonctionnement 2015 : 1 596 317 €
 Dotation Globale de Fonctionnement 2016 : 1 476 596 €
 Dotation Globale de Fonctionnement 2017 : 1 449 430 €
 Dotation Globale de Fonctionnement 2018 : 1 423 178 €
 Dotation Globale de Fonctionnement 2019 : 1 416 741 €
 Dotation Globale de Fonctionnement 2020 : 1 411 505 €
 Dotation Globale de Fonctionnement 2021 : 1 406 641 €

En 2022, cette dotation baisse de 4 401 €, soit une diminution de **-0.32 %** par rapport à 2021.

- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population

PRODUITS DES SERVICES COMMUNAUX	PRODUITS 2022 PRÉVUS	PRODUITS 2022 ENCAISSÉS
Concessions de cimetière	11 560,00 €	12 758,42 €
Redevances à caractère culturel (droits d'entrée spectacles Halle aux Grains)	14 500,00 €	9 962,41 €
Redevances à caractère sportif (droits d'entrée du squash)	3 000,00 €	3 747,00 €
Redevances à caractère de loisirs (accueils de loisirs, de jeunes, multi-accueil)	135 700,00 €	166 379,52 €
Redevances à caractère scolaire (tarifs cantine, et accueil périscolaire)	227 000,00 €	210 694,27 €
TOTAL DES PRODUITS	391 760,00 €	403 541,62 €

D) Résultat de la section de fonctionnement 2022

Résultat de l'exercice budgétaire 2022 (excédent)	533 267.89€
Reprise de l'excédent de l'exercice 2021	0
Résultat de clôture de la section de fonctionnement 2022	533 267.89 €

II. L'EXÉCUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT

A) Généralités

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme.

B) Les dépenses d'investissement réalisées

Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2022 se sont élevées à 2 383 362.03 € et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

DÉPENSES	CRÉDITS PREVUS 2022	CRÉDITS RÉALISÉS 2022
Frais d'études, de documents d'urbanisme, acquisition de logiciels, d'antivirus (Chap 20)	71 757,00 €	34 196,66 €
Acquisitions d'immeubles (Art 2111 à 2115)	317 330,00 €	4 047,64 €
Agencements et aménagements de terrains (Art 2116 à 2128)	0,00 €	0,00 €
Travaux de bâtiments (Art 21311 à 2138)	562 099,39 €	376 950,28 €
Travaux sur les réseaux (voirie, électrification, câbles, autres réseaux : art 2151 à 21538)	0,00 €	816,00 €
Acquisition de matériels techniques, roulants, de matériels informatiques, de mobiliers, installations techniques (Art 21568 à 2188)	142 458,69 €	196 306,90 €
opérations d'équipement	4 082 712,85 €	1 293 447,74 €
Total Dépenses d'équipement	5 176 357,93 €	1 905 765,22 €
Dotations, fonds divers et réserves (Chap 10)	0,00 €	0,00 €
Remboursement d'emprunts (Chap 16)	373 222,84 €	373 156,79 €
Autre dépense (Chap 27)	0,00 €	0,00 €

Dépenses imprévues - 020	0,00 €	0,00 €
Charges (écritures d'ordre entre sections : Chap 040)	12 279,00 €	4 440,02 €
Opérations patrimoniales (Chap 041)	100 000,00 €	100 000,00 €
Total des dépenses D'investissement de l'exercice	5 661 859,77 €	2 383 362,03 €
Solde d'investissement négatif reporté N-1	509 969,71 €	509 969,71 €
Dépenses reportées (restes à réaliser)	0,00 €	1 847 636,78 €
TOTAL GENERAL	6 171 829,48 €	4 740 968,52 €

A la clôture de l'exercice budgétaire 2022, le montant des dépenses restant à réaliser 2022 à reprendre au budget primitif 2023, est de 1 847 636,78 €.

Les principaux investissements réalisés en 2022, ont été les suivants :

- Plateau médical au COGETEMA : 617 767.99€
- Travaux au cimetière : 75 027.38€
- Parc urbain Jouvenet : 52 049.01€
- Travaux de gestion de remontée de file rue du Docteur Blondel : 40 250.69€
- Travaux de mise en conformité PMR de trottoirs, rampe d'accès, plateau surélevé : 90 219.46
- Création de dalle en béton pour aires de conteneurs : 22 963.20
- Candélabres : 38 051.50€

C) Les recettes d'investissement réalisées

Les principales recettes d'investissement réalisées en 2022 se sont élevées à 3 663 535.05 € et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

RECETTES	CRÉDITS PRÉVUS 2022	CRÉDITS RÉALISÉS 2022
Subventions (Chap 13)	133 867.29 €	58 839.72 €
Emprunt prévisionnel (Chap 16)	4 000 000.00 €	2 000 000.00€
Total des recettes d'équipement	4 133 867.29 €	2 058 839.72 €
FCTVA (Chap 10)	192 462.00 €	191 396.29 €
Taxe aménagement (Chap 10)	50 000.00€	111 152.37 €
Affectation excédent de fonctionnement 2019 (Art 1068)	755 000.19 €	755 000.19 €
Autres recettes (Art 165 et Chap 27)	500.00€	234.63 €
Cessions d'immobilisations (Chap 024)	650 000.00 €	000 €
Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €

(autofinancement)		
Produits (écritures d'ordre entre section : Chap 040)	290 000.00 €	446 911.85 €
Opérations patrimoniales (Chap 041)	100 000.00 €	100 000.00 €
Total des recettes D'investissement de l'exercice	6 171 829.48 €	3 663 535.05 €
Recettes reportés (Restes à réaliser)	0.00 €	1 398 532.61 €
TOTAL GENERAL	6 171 829.48 €	5 062 067 .66 €

A la clôture de l'exercice budgétaire 2022, le montant des recettes restant à réaliser 2022 à reprendre au budget primitif 2023, est de **1 398 532.61 €**.

Les principales recettes d'investissement encaissées en 2022, ont été les suivantes :

- * L'emprunt de 2 000 000.00 € pour le financement des travaux du plateau médical au COGETEMA
- * FERRERO : subvention parcours QR code POUR 12 500.00€
- * DETR pour terrain multisport parc urbain : 12 652.29€
- * Le remboursement du FCTVA à hauteur de 191 396.29 €
- * La taxe d'aménagement pour un montant de 111 152.37 €
- * Région Normandie : aménagement de sécurité cité Lang Risser : 9 598.93 €

D) Résultat de la section d'investissement 2022

Résultat de l'exercice budgétaire d'investissement 2022 (solde positif)	1 280 173.02 €
Reprise du déficit de l'exercice 2021	-509 969.71 €
Résultat des restes à réaliser 2022 (déficit)	-449 104.17 €
Résultat de la section d'investissement 2022 (excédent de financement total)	+ 321 099.14 €

III. LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2022

Le résultat de l'exercice budgétaire 2021 fait apparaître un excédent disponible de **854 367.03€**, ainsi obtenu :

Résultat de la section de fonctionnement 2022 (excédent)	533 267.89 €
Résultat de la section d'investissement 2022 (excédent de financement)	321 099.14 €
Excédent global 2022	<u>854 367.03 €</u>

IV. LES PRINCIPAUX RATIOS

Indicateurs ou ratios financiers	Valeurs CA 2021 pour la commune	Valeurs CA 2022 pour la commune
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 061.57 € / Hab	1 056.47 € / Hab
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 155.41 € / Hab	1 259.81 € / Hab
Produit des impositions directes / population	488.91 € / Hab	537.24 € / Hab
DGF / population	222.89 € / Hab	223.89 € / Hab
Dépenses d'équipement brut / population	311.05 € / Hab	304.29 € / Hab
Encours dette / population	496.11 € / Hab	759.66 € / Hab
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	58.72 %	60.10 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	26.92 %	24.15 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	42.94 %	60.30%

V. ETAT DE LA DETTE COMMUNALE

L'état de la dette communale n'est soumis à aucun risque financier, dans la mesure où les intérêts des prêts consentis, sont déterminés soit par des taux fixes, soit en référence à des index standards simples (EONIA – EURIBOR) et non sur des index complexes fondés sur l'inflation, les taux de change, ou sur la différence entre un taux long et un taux court.

A ce titre, fin 2022, la typologie des 16 emprunts communaux représentant un encours de **4 757 722.28 €**, est la suivante :

- 9 emprunts conclus par la commune sont à taux fixe pour un encours total de **4 010 075.10 €** :

Date du prêt	Date de fin	Emprunteur	Prêteur	Capital d'origine	Taux d'intérêt	Capital au 31/12
2010	2030	Commune de Pavilly	Crédit agricole	335 000 €	Taux fixe : 3.49%	134 000.00€
2012	2033	Commune de Pavilly	Caisse d'épargne	250 000 €	Taux fixe : 4.57%	131 250.00€
2013	2028	Commune de Pavilly	Crédit agricole	338 000 €	Taux fixe : 3.44%	135 199.94 €
2017	2033	Commune de Pavilly	La Banque Postale	425 000 €	Taux fixe : 1.13%	290 416.73 €
2018	2034	Commune de Pavilly	La Caisse Française de Financement Locale	180 000 €	Taux fixe : 1.51%	135 000.00 €
2019	2040	Commune de Pavilly	Caisse d'Epargne	350 000 €	Taux fixe : 0.98%	301 875.00 €
2020	2046	Commune de Pavilly	Caisse d'Epargne	550 000 €	Taux fixe 0.72%	507 833.41€
2021	2046	Commune de Pavilly	Caisse Française de financement local	450 000.00€	Taux Fixe 1.13%	424 500.00€

2022	2042	Commune de Pavilly	Crédit Agricole	2 000 000.00€	Taux fixe 1.69%	1 950 000.02€
------	------	--------------------	-----------------	---------------	--------------------	---------------

- L'année 2022 a enregistré une extinction de prêt :

Date du prêt	Date de fin	Emprunteur	Prêteur	Capital d'origine	Taux d'intérêt	Capital au 31/12
2007	2022	Commune de Pavilly	Caisse Française de financement	1 000 000 €	Taux fixe : 4.38%	0.00 €

- 1 prêt conclu par la commune est à taux révisable simple sur le livret A, pour un encours total 683.61€

Date du prêt	Date de fin	Prêteur	Capital d'origine	Taux d'intérêt	Capital au 31/12
1991	2023	Caisse des Dépôts et Consignation	14 635.11 €	Taux révisable sur Livret A	683.61

- 5 emprunts conclus sous l'égide du Syndicat du collège « Les Hauts du Saffimbec », et repris par la commune suite à la dissolution de ce dernier en 2018, sont à taux fixe pour un encours total de 746 963.57€

Date du prêt	Date de fin	Emprunteur	Prêteur	Capital d'origine	Taux d'intérêt	Capital au 31/12
2008	2033	Syndicat du CES	Caisse d'Epargne	450 000 €	Taux fixe : 4.82%	257 386.22 €
2010	2030	Syndicat du CES	Caisse d'Epargne	570 000 €	Taux fixe : 3.26%	228 000.00€
2010	2030	Syndicat du CES	Crédit Agricole	100 000 €	Taux fixe : 3.35%	40 000.00€
2012	2027	Syndicat du CES	Caisse des dépôts et consignations	375 000 €	Taux fixe : 4.51%	153 350.42€
2013	2028	Syndicat du CES	Crédit agricole	150 000 €	Taux fixe : 3.06%	68 226.93€

Sur cet encours de dette syndicale, la commune de Pavilly en supporte environ 62%, les communes d'Emanville, Fresquiennes, Goupillières, Sainte-Austreberthe, Limésy prenant en charge les 38% restant.

Fait à Pavilly, le 13 avril 2023.

Le Maire

François TIERCE



